

Procès verbal du Conseil d'école

Conseil d'école n° 2

Date : 15/03/2019

Durée : 3h

Participants	
<p><i>Représentants des parents d'élèves :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • FCPE Titulaires : Mme Kaiser, M. Limballe, M. Charlet, M. Buchlin ; • LIPEG Titulaires : Mme Beduoglu, Mme Pacton, ; • FCPE Suppléants : Mme Chavas, Mme De Magalhaes Afonso Monica • LIPEG Suppléants : Mme Guilleman et M. Santharoubane 	<p><i>Enseignants :</i></p> <p>Mme Geerstman CPA, Mme Raillot CPB, Mme Filleau CE1A, Mme Rinaudo CE1B, Mme Sirjean CE2B, Mme Barot CM1A, Mme Jengie CM1B, Mme Clerjon CM2A, Mme Marchal CM2B, Mme Korneta Professeur anglophone.</p>
<p><i>Représentants de la mairie :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Missenard 	
<p><i>Représentants de l'Éducation Nationale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • DDEN : Mme Bourdeau Glédel 	
<p>Président de la séance : Anne Pommier (directrice)</p>	

Ordre du jour

1. Qui fait le compte rendu ?
2. Effectif et structure de l'école
 - Effectifs actuels
 - Effectifs prévus
 - Structure envisagée pour 2019-2020 ?
3. Budgets 2019
 - Municipalité
 - Classe verte en particulier (calendrier des versements des subventions de la Mairie)
 - Coop -
 - Quels sont les projets prévus pour avec ce budget ? (un jeu géant d'échecs dans la cour, un investissement pour la fête de l'école : budget tombola augmenté, acheter un congélateur, une sono ?) .
 - Est-ce qu'il serait possible de faire participer les enfants et de leur demander leur avis sur l'utilisation du budget de la coopérative ?
4. Vie de l'école
 - RASED, AVS (nombre d'AVS à l'école a-t-il augmenté) et aide aux élèves en difficultés
 - Emile : - anglais :
 - Où en est le recrutement de l'enseignant manquant ?
 - Les deux enseignantes actuelles restent-elles ?
 - Problèmes de discipline
 - EILE
 - Comment accompagner les enfants (et leurs parents) à penser le handicap ?

- Soirée astronomie
- Projets de classe, spectacles et sorties
- Résultat du tournoi d'échecs
- Fête de l'école

5. Travaux

- Prévus.
- Faits
- À faire

6. Sécurité et PPMS

- Exercices effectués et prévus et imprévus
- PPMS :
 - Bilan du matériel de sécurité
 - Bilan des sonneries

1. Qui fait le compte rendu ? La LIPEG

2. Effectifs et structure de l'école

Il y a eu 6 arrivées récentes dans l'école :

- 1 en CM2 et 1 en CE2
- 4 enfants allophones (i.e. ne parlant pas le français), dont 1 en CM2, 2 en CE2 et 1 en CE1. Compte-tenu de leurs difficultés en français, les maîtresses en décharge durant les cours d'anglais vont se concentrer sur les acquisitions fondamentales en français et mathématiques de ces enfants allophones.

L'effectif de l'école atteint donc le nombre de 285 élèves, soit 9 enfants au-dessus du seuil d'ouverture d'une 11^e classe, seuil fixé à 276.

Hormis le CM1, les classes ont des effectifs chargés :

- 60 élèves en CP
- 59 élèves en CE1
- 55 élèves en CE2
- 50 élèves en CM1
- 61 élèves en CM2

La directrice a écrit à l'Inspecteur de l'Éducation nationale à ce sujet mais il est rare qu'il y ait des ouvertures de classe en cours d'année : il est en revanche possible d'avoir 1 enseignant pour renforcer l'équipe.

Les 2 associations de représentants de parents d'élèves ont signalé que la situation en classe est très compliquée à cause des effectifs nombreux et ont interpellé à ce sujet la représentante de l'Éducation nationale. Elles vont écrire à la Directrice d'académie pour leur faire part de leur préoccupation.

Les projections d'effectifs 2019 sont de 280 élèves en tenant compte de l'effectif complet des grandes sections du Guichet (23 élèves) et de Maillecourt (28 élèves) et de 10 arrivées annoncées, soit 5 enfants au-dessus du seuil.

Un sondage est en cours auprès des parents des enfants en grande section afin d'avoir une vision plus claire des effectifs prévisibles en CP pour 2019.

L'organisation 2019 des classes n'est donc pas établie pour l'instant et sera envisagée suite aux réponses à ce sondage.

En cas d'ouverture de classe, la mairie dispose d'un stock de matériel, à installer en salle d'arts plastiques. Donc une ouverture est matériellement possible.

À plus long terme, d'ici 2025, sont attendus 2 000 logements familiaux sur la zone de Corbeville, outre l'hôpital et des logements pour étudiants. Une école sera créée dans cette zone.

3. Budgets

a) COOP :

Les propositions faites lors du précédent conseil d'école ont été revues par l'équipe enseignante :

Achat d'un jeu d'échec géant : la Directrice demande aux représentants de parents de l'aider à trouver un potentiel fournisseur pour cette idée.

Achat d'une sono : le budget estimé pour l'achat d'une sono permettant la sonorisation correcte des extérieurs est trop cher pour la coopérative (estimation à 10 000 euros).

Achat d'un congélateur pour la fête de l'école : cette idée est rejetée également car l'école n'aurait pas la place pour stocker cet équipement le reste de l'année.

La LIPEG propose d'augmenter le budget tombola de la fête de l'école.

La FCPE propose de faire participer les enfants et de leur demander leur avis sur l'utilisation du budget de la coopérative. L'équipe enseignante note qu'il n'est pas si simple d'inclure les enfants à ce type de décision. En lien avec la question précédent, elles indiquent que les délégués de classe sont souvent peu motivés, et avec peu de missions. Pour cette raison, elles ont arrêté d'organiser des élections.

La FCPE propose d'agrandir la bibliothèque en achetant des livres, par exemple en anglais. Pourquoi pas, répondent les enseignantes, mais cela se ferait au détriment de l'espace utile pour les activités artistiques et musicales et pour les TAP. Il y a globalement un problème de place dans le préau ; le voisinage de la bibliothèque des TAP et du CDI problématique. Le CDI est aujourd'hui très peu utilisé par les enseignantes (il a vraiment fonctionné quand des parents s'y impliquaient) ; les élèves y sont accueillis à certains moments. Dans la bibliothèque des TAP, ce ne sont pas les mêmes livres et l'usage est beaucoup plus libre, donc moins ordonné.

La Directrice indique qu'une nouvelle journée anglophone est prévue (celle de l'année dernière avait été un grand succès).

Les enseignantes de CE2 indiquent que le budget de la coopérative a permis d'aller voir un spectacle sur le thème du handicap à la MJC. Les classes ont apprécié ce spectacle et les enseignantes souhaitent exploiter les messages de ce spectacle en classe. Dans ce cadre, les enseignantes ont rencontré une association des Ulis qui pourrait intervenir en classe sur le thème de l'autisme.

La FCPE propose une mise en relation avec une intervenante qui pourrait intervenir auprès des enseignantes sur l'accompagnement du handicap. Ces dernières réservent un très bon accueil à cette idée car les formations à leur disposition sur ce thème sont rares.

Par ailleurs, il est indiqué que les frais d'inscription au tournoi scolaire d'échecs qui devaient être pris en charge par la coopérative scolaire seront pris en charge par le comité départemental des échecs.

b) Budgets 2019 mairie : Le budget 2019 que la Mairie affecte à chaque classe est stable par rapport à 2018, à 22 025 €, répartis de la façon suivante :. base : Nombre classes : 10 et Nombre enfants : 275

1. Budget de fonctionnement : 18425€
2. Budget d'investissement 3600€

La commune attribue à l'école un budget supplémentaire de 2 000€ pour participer à l'équipement nécessaire dans le cadre du projet EMILE (anglais).

La commune participe également au financement de la classe verte : ce sont les CM2 qui partent cette année. Cependant, il y a quelques difficultés d'organisation, liées à la récente arrivée d'élèves dans les classes concernées.

4. Travaux

a) travaux demandés :

L'emplacement de la bibliothèque située dans le préau pose problème en termes de sécurité en cas d'incendie : elle représente un stock de papier fortement inflammable à proximité des évacuations. Une visite de la commission de sécurité (pompiers) est prévue en juin.

La Mairie a bien prévu cette année la réalisation d'un devis pour installer un ascenseur dans l'école. Cet ascenseur représente un investissement probablement important mais est indispensable pour respecter l'obligation de pouvoir accueillir des enfants handicapés moteur dans l'école, ce qui est actuellement impossible les classes étant situées dans les étages.

La pose de bornes à l'entrée de l'impasse Paillole est prévue pour cet été. Ces bornes empêcheront l'entrée de véhicules dans la rue aux heures d'entrée et sortie de l'école (les résidents de la rue disposeront d'un pass).

b) travaux réalisés :

L'entrée de l'école est désormais équipée d'une sonnette avec visiophone, les images étant visibles depuis la classe de la Directrice et également dans le couloir au rez-de-chaussée. En revanche, l'ouverture du portail n'est pas automatisée et oblige le déplacement d'une personne.

Sont néanmoins rappelées les règles d'entrée et sortie des élèves (aux heures d'ouverture du portail ou aux heures de récréation soit de 10h00 à 10h20) ; l'utilisation de la sonnette perturbe nettement le travail de la classe de la Directrice.

5. Sécurité et PPMS

Les exercices suivants, obligatoires dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), ont été réalisés :

Le 10/09/2018 : exercice d'évacuation. L'exercice s'est bien passé ; l'alarme a bien fonctionné.

Le 16/10/2018 : exercice anti-intrusion. L'exercice s'est bien passé ; l'école n'est pas équipée d'une alarme spécifique pour ce cas.

Le 04/02/2019 : exercice confinement. L'exercice s'est bien passé ; grâce aux changements de fenêtres, la zone MMA (mise en sécurité) est désormais le préau du rez-de-chaussée, ce qui est plus confortable pour les enfants et le personnel présent ; l'alarme reste à adapter car 2 classes ne l'ont pas entendue.

Il reste 2 exercices d'évacuation à réaliser ainsi qu'un exercice anti-intrusion (avec le scénario de la fuite des enfants en sécurité).

Un point est fait concernant la recherche d'un nouveau système d'alarme permettant notamment d'avoir une alarme spécifique pour les cas d'intrusion.

Un budget municipal a été attribué pour le test d'un nouveau système à l'école maternelle de Mondétour. Si ce test est concluant, le nouveau système sera déployé dans toutes les écoles.

Finalement, il est recommandé de mettre en place une alarme sonore pour l'alarme anti-intrusion (le bruit de l'alarme masquant le bruit fait par les enfants et le personnel pour se cacher).

Pour rappel aux parents lecteurs de ce compte-rendu, il convient que l'école dispose de 3 alarmes différentes, la réaction des enfants devant être différentes à chaque cas d'alarme (sortir de l'école pour l'alarme incendie ; sortir de la classe mais rester confiné pour l'alarme confinement ; se cacher

pour l'alarme anti-intrusion).

6. Vie de l'école

a) **AVS** : (Assistant(e) de Vie Scolaire)

Les parents demandent si le nombre d'AVS a augmenté en fonction des besoins. La réponse est non, pas depuis le dernier conseil d'école. Autrement dit, l'école dispose aujourd'hui de 4 AVS à temps partiel pour 5 élèves. Selon Mme Pommier, il y a un élève qui a besoin d'une AVS quand il est présent. Pour les autres élèves, les AVS sont mutualisés, c'est à dire qu'ils aident les enfants à temps partiel en fonction de besoins.

b) **Projet EMILE** : (projet anglais)

Le 3^e enseignant attendu n'est pas arrivé et les entretiens n'ont pas donné lieu à recrutement, en raison de calendriers budgétaires : les recherches sont suspendues et sont désormais prioritaires pour la rentrée 2019.

L'organisation des cours est la suivante : 6 classes ont les 6 heures hebdomadaires de cours prévus; les CP ont 3 heures ; les CE1/CE2 n'ont pas cours avec une enseignante anglophone (Mme Sirjean assure l'enseignement en anglais pour les 2 CE2). L'organisation pour la rentrée 2019 n'est pas encore prévue car on ignore si les 2 enseignantes actuelles restent (elles peuvent choisir de rester ou non ; de même l'administration peut mettre fin à leur contrat).

Les problèmes de discipline rencontrés dans certaines classes semblent s'être améliorés grâce notamment au dédoublement de certaines classes.

Une réunion d'information est prévue avec les parents pour la fin de l'année.

c) **EILE** : (cours de langue donnés par les ambassades)

Les demandes suivantes ont été enregistrées : 8 en portugais, 7 en italien, 6 en arabe et 1 en turc.

d) **Soirée Astronomie** :

La soirée organisée par la LIPEG est annoncée pour le lundi 18 mars à 18h30 : ateliers, planétarium et observation de la Lune.

e) **Soirée Contes** :

La soirée organisée par la FCPE est annoncée pour le vendredi 29 mars : contes, poésie, musique et chant, avec la participation de parents et enfants de l'école.

f) **Projets de classe** :

Les projets de classe sont les suivants :

- CP : sortie à la bergerie nationale le 17 juin.
- CE1 :
 - écriture de contes en va-et-vient entre les 2 classes.
 - sortie au château de Breteuil le 11 juin.
- CE2 :
 - participation au concours Plume en herbe organisé par Nathan (un auteur publie les 2 premiers chapitres d'un vrai roman et les classes proposent les 2 chapitres suivants, en respectant des contraintes demandées) sur le thème de la protection de la planète.
 - Participation au prix des P'tits Loups avec les CM1 (les classes sont les jurys du concours)
 - Organisation d'un projet musique avec les CM1.
 - Participation au permis piéton.

- Le CE2 de Mme Pommier visitera les serres de la Faculté le 21 mars.
- **CM1 :**
 - Participation au prix des P'tits Loups avec les CE2 (les classes sont les jurys du concours)
 - Organisation d'un projet musique avec les CE2.
- **CM2 :**
 - Participation aux randonnées durables.
 - Classe découverte.
 - Cycle de formation au secourisme.
 - Organisation d'un Permis internet pour apprendre aux enfants à utiliser ce média.

g) Intervention sur le harcèlement :

Le péricolaire prévoit une intervention auprès des CM1 et CM2 sur le thème du harcèlement. Le CLSPD proposera également des séances de théâtre interactif à partir du mois de mai.

h) Fête de la Science :

Elle se tient en octobre 2019. Une représentante LIPEG prendra contact avec le service organisant cet événement afin de faciliter l'inscription de certaines classes de notre école.

i) Tournoi d'échecs :

L'école du Guichet est arrivée première de l'Essonne. Le prochain tournoi (tournoi régional) aura lieu le 3 avril 2019.

j) Fête de l'école :

La fête de l'école est prévue le 22 juin. Une seconde réunion d'organisation est prévue le mardi 16 avril à 20h30 dans le préau de l'école.

Fait à : Orsay Le : 19/04/2019	<i>Le secrétaire de séance</i> <i>(Nom, prénom et signature)</i>	<i>Le président du conseil d'école</i> <i>(Nom, prénom et signature)</i>
Prochain conseil d'école : le Mardi 28 mai 19h.	Mme Pacton	Mme POMMIER